

## Données sur les consommations d'énergie du secteur résidentiel

Quelques précisions sur l'élaboration des données

Avril 2023

Depuis 2013, le Ceren met à disposition du public gratuitement, une partie de ses données statistiques.

Toutes les consommations présentées sont exprimées en consommation finale et corrigées de l'aléa climatique.

Les données du secteur résidentiel sont basées sur les enquêtes annuelles du Ceren ainsi que sur des données issues de la Statistique publique.

## Données issues de la Statistique publique et autres données externes

Le Ceren utilise l'enquête Logement et le Recensement de la population, réalisés par l'Insee. D'autres données publiques sont également utilisées. On peut citer le fichier des permis de construire, l'enquête du SNCU réalisée auprès des gestionnaires de réseau.

Les principales données issues de la statistique publique reprises par le Ceren proviennent :

- Des enquêtes Logement, réalisées à intervalles réguliers par l'Insee
- Du recensement de la population
- Des estimations annuelles du parc de logements (EAPL)
- Des enquêtes ICC-PRLN et EPTB
- De l'enquête nationale annuelle des réseaux de chaleur et de froid réalisée par le SNCU auprès des gestionnaires de réseau, pour le compte du ministère de la transition écologique.

## Données issues d'enquêtes Ceren

Ces enquêtes permettent de mettre à jour les données sur le parc des logements et sur les consommations par logement.

Le parc des logements et des équipements est obtenu par mise à jour du parc issu de l'enquête logement avec l'aide des estimations annuelles du parc des logements. Pour les logements existants, le Ceren calcule les évolutions annuelles des énergies utilisées pour le chauffage, sur la base d'une enquête annuelle auprès d'installateurs intervenant sur 2 500 logements. Elle mesure les renouvellements d'équipements de chauffage, que ceuxci s'effectuent avec ou sans changement d'énergie de chauffage. Pour les logements neufs, le Ceren exploite les données des enquêtes sur le prix de revient des logements neufs et sur le prix des terrains à bâtir pour connaître les énergies installées.

Quant aux consommations d'énergie par logement, elles sont actualisées grâce à un panel de ménages. Ce sont environ 2 000 ménages qui nous fournissent chaque année en face à

face ou en ligne, leurs relevés de compteurs et leurs livraisons d'énergie, ainsi que nombre d'informations contribuant à l'explication des évolutions des consommations d'énergie. Le panel est structuré selon le type d'habitat (maison ou appartement), la période de construction (existant ou neuf), et l'équipement principal de chauffage (chauffage central gaz, chauffage par pompe à chaleur, chauffage électrique par convecteurs associés ou non à un chauffage au bois, chauffage central fioul en maison).

Pour les énergies en réseau, les consommations totales des logements sont calées sur les consommations du bilan énergétique du CGDD.

Les données de consommations sont recalées à chaque nouvelle enquête Logement de l'Insee. Ainsi , elles ont été recalées sur la dernière enquête logement (Enl2020). Les résultats de l'année 2020 ont été modifiés ainsi que ceux relatifs aux années précédentes, suite à un travail de rétropolation.